



**Les sages-femmes de  
la PMI se tiennent à  
votre disposition pour  
vous accompagner :**

✿ à votre domicile

**ou**

✿ au centre médico-social (CMS),  
sur rendez-vous

Le centre médico-social  
le plus proche de votre domicile :



Conception et impression: conseil départemental de la Manche - Octobre 2021 MANCHE DURABLE

Conseil départemental de la Manche  
Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la famille  
Protection maternelle et infantile (PMI)

T. 02 33 055 550

  
**LA MANCHE**  
LE DÉPARTEMENT



**LA SAGE-FEMME**

vous aide à préparer  
la venue de votre enfant

manche.fr  


**LA MANCHE**  
LE DÉPARTEMENT 

# Les sages-femmes

de la PMI, accompagnent les futures mamans.



## Avant, mais aussi après la naissance de l'enfant, la sage-femme est là pour :

❁ vous apporter une écoute et des conseils personnalisés,

❁ vous rassurer et répondre, en toute confidentialité, aux multiples questions que vous pouvez vous poser sur :

- le déroulement et le suivi de la grossesse
- l'accouchement
- l'allaitement
- la contraception...

❁ vous orienter, si besoin, vers d'autres professionnel(le)s du CMS (puériculteur/trice, médecin, assistant(e) social(e)...)



## Elle vous propose :

### ❁ Un entretien prénatal précoce

- un temps d'échange, non médicalisé, centré sur les besoins de la femme enceinte
- individuel ou en couple

### ❁ Un suivi prénatal

- en lien avec le médecin référent
- en consultation ou en visite à domicile

### ❁ Une préparation à la naissance et à la parentalité

- au cours de séances personnalisées

### ❁ Un suivi postnatal

- en consultation, en entretien, suite à l'accouchement

### ❁ Des consultations de contraception

